



Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 3 décembre 2021 (n°90)

Madagascar

tribune.com
MADAGASCAR

29 novembre 2021

Covid-19 : Explosion de nouveaux cas dans la capitale

La troisième vague de l'épidémie de Covid-19 à Madagascar semble se confirmer. Le dernier point de la situation épidémique publié par le ministère de la Santé publique samedi dernier fait état de 258 nouveaux cas la semaine dernière contre 45 cas la semaine précédente. A Analamanga, la ville la plus peuplée du pays, 144 nouveaux cas ont été enregistrés en 7 jours contre un seul cas jusqu'au 19 novembre.

L'épidémie se répand également dans la deuxième grande ville du pays, Antsirabe (région Vakinankaratra) qui enregistre un taux de contamination assez élevé avec 54 nouveaux cas en une semaine. Les régions Menabe, Anosy et Haute Matsiatra comptent respectivement 30 cas, 27 cas et 30 cas. Sept autres régions, soit un total de 12 régions sur 23, sont également touchées par l'épidémie avec des cas sporadiques d'un à deux cas. Ce sont Amoron'i Mania, Atsinanana, Ihorombe, Itasy, Melaky, Vatovavy et Fitovinany.

Parallèlement à cette dégradation de la situation sanitaire dans le pays, le nombre des patients qui présentent également la forme grave de la maladie a été revu à la hausse par rapport notamment aux statistiques évoquées par le directeur général des fournitures de soins auprès du ministère de la Santé publique, Dr Rado Razafimahatratra, en cours de la semaine. Le nouveau bilan officiel fait en effet état de 13 patients présentant la forme grave de la maladie.

Ce responsable auprès du ministère de la Santé publique de préciser alors que par rapport aux nouveaux cas enregistrés entre le 20 et le 26 novembre, 140 patients se sont rendus auprès des établissements sanitaires parce qu'ils présentent les symptômes de Covid-19. Les 118 restants sont quasi asymptomatiques et n'ont pas pu être découverts positifs qu'après le tracing contact des personnes ayant déjà contracté la maladie.

La réouverture des frontières aériennes aux visiteurs étrangers est pointée du doigt comme à l'origine de cette nouvelle explosion des cas dans le pays. Le faible taux de vaccination malgré la disponibilité de nombreux vaccins dans le pays et le non-respect des gestes barrières ne font qu'augmenter les risques d'une résurgence de l'épidémie en cette fin d'année.

Andry Rajoelina : « Nous allons absorber le taux de chômage à Madagascar »

tribune.com
MADAGASCAR

27 novembre 2021

« Nous allons absorber le taux de chômage à Madagascar ». La déclaration est du président malgache, Andry Rajoelina qui a répondu aux jeunes, dans le cadre de l'évènement Youth connect, à Ivandry. Le taux de chômage est encore très élevé dans le pays, mais pour y faire face, les autorités malgaches compte beaucoup sur le programme Fihariana qui vise à appuyer les projets des jeunes dans plusieurs secteurs d'activités, entre autres, l'agriculture et l'élevage.

« Pendant ces deux ans et demi, plus de 140 000 emplois indirects ont été créés grâce à ce programme sans compter les terrains, les semences et les formations données aux bénéficiaires », a indiqué le chef de l'Etat. Des centres de formation professionnelle seront également mis en place au niveau des chefs-lieux de provinces. Plusieurs secteurs clés du service public seront inclus dans ce programme de formation professionnelle dont le BTP, l'agriculture et l'élevage, etc.

Parmi les résolutions prises lors de cette rencontre du chef de l'Etat avec les jeunes figurent également la mise en place du conseil régional de la jeunesse dans toutes les régions de Madagascar, ainsi que du Conseil national de la jeunesse. Un premier forum industriel sera également organisé ainsi qu'une rencontre avec la diaspora Malagasy pour définir les formes de responsabilisation et de leurs engagements pour le développement du pays.

« Les jeunes devraient être des acteurs du développement de l'économie et non une charge pour la société », a déclaré Andry Rajoelina qui a tenu à rassurer les jeunes que l'État se tient à leurs côtés pour soutenir leurs projets dans l'espoir d'un avenir meilleur.



1^{er} décembre 2021



PLFI 2022: le secteur privé déplore l'absence d'une politique fiscale incitative

Alors que le secteur privé a proposé une politique fiscale incitative durant les consultations pour l'élaboration du Projet de loi de finances initiale (PLFI) 2022, les mesures prises dans le texte sont loin de correspondre à ses attentes, à en croire les dires du président du Groupement des entreprises de Madagascar (Gem) durant une rencontre organisée hier à Antananarivina, en marge de la clôture du projet social Basket fund Covid-19.

«Le secteur privé ne se reconnaît absolument pas dans cette loi de finances», a déploré Thierry Rajaona, président du Gem. Selon lui, au début de l'élaboration du texte, le ministère de l'Economie et des finances (MEF) a consulté les membres du secteur privé à raison de cinq à six réunions, pour entendre leurs propositions. Mais, «force est de constater que lorsque la loi de finances est sortie, seules deux des 15 propositions ont été retenues», a regretté ce chef d'entreprise.

Le secteur privé maintient sa thèse selon laquelle, la réduction des taux d'imposition n'est pas contraire à l'objectif de l'Etat d'améliorer ses recettes. «La réduction du taux d'imposition favorise les investissements étrangers et locaux. Cela permet d'augmenter la création d'entreprises et générer plus d'emplois. Et en dépit d'une baisse des taux nominaux des impôts, nous pourrions aboutir à une augmentation de la masse des impôts collectés», a estimé le président du Gem.

Il a notamment mis l'accent sur la réduction des avantages fiscaux des Zones et entreprises franches (ZEF) en avançant que cette décision n'est pas sans risque pour l'avenir des entreprises franches à Madagascar.

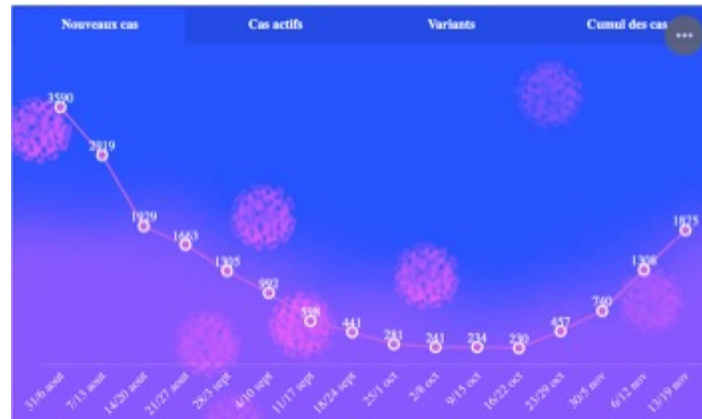
Reprise

En outre, le Gem estime que la reprise des activités d'Ambatovy qui a permis le retour de millier d'emplois direct et indirects, est bon signe pour l'économie du pays. Il en est de même pour la relance des activités des entreprises dans le secteur du textile et de l'habillement.

Le Gem craint cependant que le retour de la croissance à son niveau d'avant crise ne se fasse que dans quelques années. Le groupement se réfère d'ailleurs aux chiffres de la Banque mondiale et du FMI concernant la situation macroéconomique à Madagascar durant ces deux années de crise.

D'après Thierry Rajaona, «Le taux de croissance économique enregistré à Madagascar est de moins de 2% pour l'année 2021. Celui-ci était à -7% en 2020».

Ile de la Réunion



Omicron : un cas positif identifié sur l'île de La Réunion



30 novembre 2021



Un cas positif au variant Omicron du coronavirus, qui se répand à travers le monde, a été identifié sur l'île de La Réunion, a annoncé mardi un chercheur de l'Unité mixte de recherche processus infectieux en milieu insulaire tropical (PIMIT). Il s'agirait du premier cas positif identifié en France. Cette nouvelle souche se propage désormais de l'Afrique au Pacifique, du Canada à l'Italie, en passant par l'Allemagne et le Royaume-Uni, où six nouveaux cas ont été confirmés en Ecosse.

Le patient testé positif est « un homme de 53 ans » qui a voyagé au Mozambique et « a fait escale en Afrique du Sud » avant de venir à La Réunion, dans l'océan indien, a précisé le microbiologiste Patrick Mavingui sur les ondes de Réunion la 1ere (Groupe France Télévision).

Placé à l'isolement ainsi que son entourage, « l'homme souffre de douleurs musculaires et de fatigue », a déclaré le scientifique.

La PIMIT a été mobilisée « en urgence » dimanche soir, « pour le séquençage de six tests », a précisé le microbiologiste. « Les résultats sont arrivés il y a quelques heures (...) il y a un cas positif », a ajouté le scientifique. Les cinq autres prélèvements sont négatifs.

Les autorités sanitaires aux niveaux local et national ont immédiatement été averties, a précisé Patrick Mavingui.

Cette information intervient alors que le ministère de la Santé a indiqué dimanche dans un communiqué qu'il « surveille avec une attention particulière les territoires ultramarins de La Réunion et Mayotte qui sont en lien direct ou indirect avec (les sept) pays » d'Afrique Australe avec lesquels les liaisons aériennes ont été suspendues depuis vendredi.

Dimanche, le ministre de la Santé, Olivier Véran avait annoncé que huit cas « possibles » de porteurs du variant Omicron avaient été détectés en France.

Covid-19 à La Réunion : le couvre-feu serait au cœur des discussions entre le préfet et les élus "pour sauver Noël" ?



1 er décembre 2021



Depuis ce mardi 30 novembre, le 1er cas du variant Omicron a été détecté sur l'île et sur tout le territoire français. Selon les scientifiques, d'autres cas du variant seront confirmés dans les prochains jours. Ce mercredi 1er décembre, le préfet et les élus locaux se réunissent pour une réunion concernant la situation sanitaire sur l'île. Le couvre-feu déjà abordé la semaine dernière, pourrait-être de nouveau au cœur des discussions.

Des discussions pour le mois de décembre

C'est la 1ère réunion entre le préfet et les élus locaux du mois de décembre. Après l'apparition du 1er cas du nouveau variant Omicron à La Réunion et donc sur tout le territoire français, le couvre-feu pourrait-être l'une des solutions pour éviter la propagation du variant.

Le préfet lors d'un communiqué ce mardi 30 novembre, a également annoncé que de nouvelles mesures de protection seront annoncées très prochainement, dans le courant de la semaine. Il se pourrait que le couvre-feu soit l'une des annonces. Il a été demandé par des élus locaux la semaine dernière et sera encore une fois, probablement au cœur des discussions aujourd'hui.

Présence du variant « Omicron » à La Réunion

Un cas positif au variant « Omicron » a été identifié le 30 novembre. La personne arrivée de l'île Maurice après un voyage en Afrique Australe a été placée immédiatement à l'isolement à son domicile. Les cas contacts à risque ont également été identifiés et mis à l'isolement.

Le résultat du séquençage effectué sur un autre cas considéré jusqu'à hier comme suspect est aujourd'hui négatif. Un troisième cas suspect, sans lien avec les précédents est encore en cours de séquençage

La fréquentation touristique très dépendante de la crise sanitaire



29 novembre 2021



L'Insee s'est penché sur la fréquentation de notre île cet été. Il en ressort qu'elle demeure très dépendante de l'intensité des restrictions sanitaires mises en œuvre.

En juillet, même si les touristes étrangers ne sont pas encore revenus, l'activité des hôtels et restaurants a été très dynamique, et même un peu supérieure à celle de juillet 2019, avant la crise sanitaire. Les contraintes liées au Covid étaient à cette période limitées.

Ce qui n'était pas le cas en août où de fortes restrictions liées à la dégradation sanitaire à La Réunion (couvre-feu, limitation des déplacements, fermeture des restaurants hors vente à emporter) ont été mises en place. Conséquence : l'activité touristique a reculé fortement. Le nombre de nuitées dans les hôtels a été inférieur de 42 % à son niveau

d'août 2019. "Les restrictions de déplacement pèsent sur la fréquentation de la clientèle extérieure à l'île, mais aussi sur celle des résidents réunionnais," notent l'Insee.

Les nouvelles restrictions mises en place à l'occasion de cette 5ème vague à l'approche des fêtes de fin d'année ne devraient pas arranger les efforts de ce secteur, déjà très impacté par la pandémie.



1^{er} décembre 2021



La Réunion et Omicron : vers un protocole sanitaire renforcé

La découverte à **La Réunion** du premier cas français de contamination au **nouveau variant Omicron** va entraîner la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé, afin de limiter les arrivées internationales dans l'île de l'Océan Indien.

La Préfecture de La Réunion a confirmé le 30 novembre 2021 que le premier cas connu en France de test **positif au nouveau variant** est un voyageur d'affaires de 53 ans, revenu du Mozambique via l'Afrique du Sud puis l'île Maurice.

L'homme a été détecté positif « dès le lendemain de son arrivée » à l'aéroport de **Saint Denis-Roland Garros**, après l'apparition de symptômes malgré un premier test négatif, et placé immédiatement à l'isolement à son domicile. Il souffrirait selon l'ARS « de toux, de douleurs musculaires, de la fatigue et de la fièvre ». Les cas contacts à risque ont également été identifiés et mis à l'isolement selon le communiqué de la Préfecture.

Un **protocole sanitaire renforcé** « est en cours d'élaboration » et s'ajoutera à la mesure de suspension des vols en provenance de l'Afrique du Sud, effective depuis le 27 novembre et renouvelée jusqu'au 1er décembre pour l'instant. Les tests systématiques des passagers de vols régionaux seront renforcés par des tests antigéniques au résultat immédiat, permettant d'isoler « les cas positifs par arrêté préfectoral ».

La Réunion doit cependant attendre une « modification réglementaire de niveau national », qui sera annoncée « à court terme » selon la Préfecture. Les mesures devraient permettre de « limiter le flux de voyageurs en provenance des pays de la zone Océan indien et de renforcer le suivi des personnes soumises à isolement ».

Le ministre français de la Santé Olivier Véran avait indiqué dès dimanche qu'il surveillait « avec une attention particulière les territoires ultramarins de La Réunion et Mayotte qui sont en lien direct ou indirect » avec les [sept pays d'Afrique Australe](#) désormais privés de vol vers ou depuis la France. Saint-Denis est d'ordinaire reliée en direct à Johannesburg par **Air Austral**, qui a suspendu ses vols vendredi dernier.

Ile de Mayotte

Les Nouvelles
de Mayotte
Quotidiennes d'informations générales

Mercredi 01 décembre 2021
N° 3775 page 14

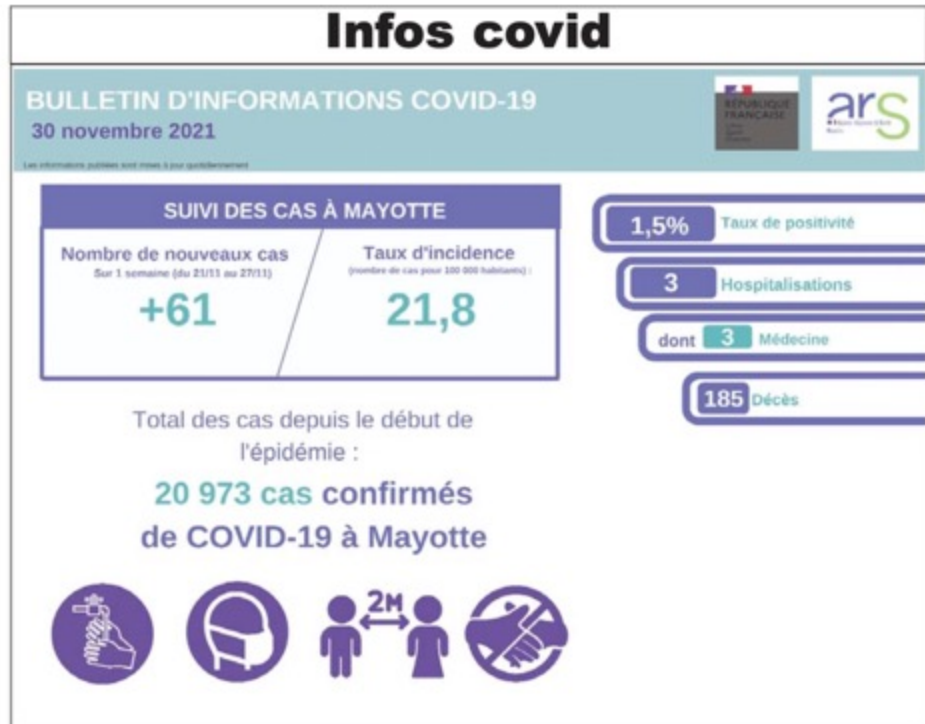
Au cours de la semaine du 21 au 27 novembre, 61 cas de COVID-19 confirmés ont été identifiés parmi les patients domiciliés à Mayotte, soit un taux d'incidence de 21,8 cas pour 100 000 habitants (vs 36,1 cas pour 100 000 habitants, la semaine glissante du 14/11 au 20/11). Le taux de positivité est égale à 1,5% pour la semaine du 21/11 au 27/11 (vs 2,7% la semaine glissante précédente).

Le contexte sanitaire, plutôt favorable, entraîne une baisse de la vigilance sur le respect des gestes barrières. Pourtant, un nouveau variant du SARS-CoV-2 a été détecté en Afrique du Sud et dans plusieurs pays d'Afrique australe. Il a été classé comme VOC (« variant of concern »). Face à la menace de ce nouveau variant, il est primordial

Les Nouvelles
de Mayotte
Quotidiennes d'informations générales

Mardi 30 novembre 2021
N° 3774 page 10

Lors d'une visite à Mayotte des ambassadeurs des Seychelles et des Comores qui a donné lieu à un temps d'échange en mairie de Mamoudzou, le Conseil départemental a présenté les grandes lignes de « sa vision dans cette partie du monde ». En présence de nombreux élus, de représentants de l'État, le 1er vice-président Salime Mdere – qui représentait le président Ben Issa Ousseni - a rappelé les grandes lignes de la coopération régionale : « Territoire avancé de la France et de l'Europe, nous entendons jouer pleinement un rôle d'acteur majeur dans notre environnement régional. Concrètement il s'agira pour nous de nous engager dans une véritable action internationale, aux côtés de nos ambassades et de notre pays » a-t-il évoqué. Le rôle de Mayotte, « nous le voulons à la fois offensif et constructif ». Offensif d'abord parce que le Département souhaite être présent sur le terrain, à travers des réseaux existants ou à créer, à travers des représentations du Conseil



pour chacun de poursuivre les mesures de prévention et de protection afin de limiter la circulation du virus et éviter tout rebond épidémique .

Il y a une nécessité urgente et forte de maintenir les gestes barrières en toutes circonstances tout en respectant strictement les mesures de restric-

tions, de recourir à la vaccination (primo-injection ou dose de rappel), de faire un test et de s'isoler en cas de symptômes.

Diplomatie

Les ambassadeurs de l'OI à Mayotte



Département de Mayotte, et des postes de volontaires internationaux. Objectif : créer « ses propres relais pour les acteurs économiques, culturels, sportifs ». Mais le Conseil départemental se veut également « en complémentarité de l'action internationale de la France animée sur le terrain par nos ambassades ». Le Conseil départemental a rappelé que sa volonté de se positionner clairement en tant qu'acteur central du co-développement de son bassin de vie, a donné lieu à un document d'orientation appelé « Cadre Stratégique de Coopération et de l'Action Internationale du

Département de Mayotte ». Deux axes forts en découlent. D'une part, une présence complète de Mayotte dans sa zone géographique. « Celle-ci se traduit, en particulier, par le déploiement des représentants du Département dans les pays de la région, les premiers exemples étant au sein de l'ambassade de France à Tananarive et les postes de Volontaires Internationaux en Tanzanie et à l'Ile Maurice) » a indiqué Salime Mdere. Le deuxième axe fort est une reconnaissance de Mayotte au sein de sa région, principalement par une meilleure intégration dans les

instances de gouvernance régionales. « Nous souhaitons que nos ambassades nous accompagnent pour la promotion de nos programmes auprès des pays partenaires. Il nous semble en effet utile d'envisager l'articulation de l'ensemble des instruments financiers qui interviennent dans la zone notamment le FED, afin d'optimiser et rendre nos actions plus lisibles » a-t-il été indiqué. « Nous envisageons très prochainement, d'aller à la rencontre des pays voisins, pour échanger autour de nos futurs accords de partenariat » rappelle le Département en conclusion.



Du 6 au 12 décembre, la vanille mahoraise et ses producteurs seront mis à l'honneur sur l'île aux parfums. Rencontre entre les producteurs et les scolaires, animations dédiées au grand public, découvertes d'exploitations... L'épice préférée des Français sera la star de cette fin d'année. Un sujet de notre partenaire Mayotte Hebdo.

Pour vous, Noël a une odeur de pain d'épices ? Eh bien à Mayotte, il aura des parfums de vanille ! Pour ses dix ans, l'association Saveurs et Senteurs de Mayotte organise la première édition de la fête de la vanille. Ateliers, visites, conférences, la perle noire de l'île sera présentée sous toutes ses formes.

Si la deuxième épice la plus chère du monde est connue de tous, sa culture a bien failli disparaître du territoire mahorais. « *En 2018, nous avons réussi à ne récolter que 65 kg de vanille auprès des cultivateurs de l'île* », témoigne Julie Moutet, coordinatrice au sein de l'association Saveurs et Senteurs de Mayotte.

Trois ans plus tard, la structure peut se féliciter d'avoir recueilli 750 kg de vanille et projette d'atteindre la tonne de la précieuse gousse pour l'année à venir. Dans les locaux où flotte un doux parfum sucré, l'employée de l'association et Adiamine, qui suit une formation en alternance, s'occupent de la transformation de la vanille, mais aussi de l'accompagnement des producteurs.

Une fête vanillée

Afin de célébrer la filière et les acteurs qui la font vivre, le grand public pourra se rendre le samedi 11 décembre de 9h à 15h au pôle d'excellence rurale de Coconi pour découvrir ou redécouvrir la précieuse épice. Dégustation, animation autour des cinq sens, atelier de plantation, film documentaire sur les systèmes de culture ou encore histoire de la vanille à Mayotte, il y en aura pour tous les goûts ! Grâce à ses partenaires, Le banga chocolat, Café cacao Maoré, Ouangani production et bien d'autres encore, l'association compte attirer les petits et grands gourmands pour une journée toute en douceur.

Le patrimoine de l'île aux parfums

Avec l'association Saveurs et Senteurs de Mayotte, les agriculteurs adhérents et contractualisés peuvent déposer directement dans les locaux du pôle d'excellence rurale la vanille verte, prête à être transformée. « *Les producteurs amènent entre 20 et 100% de leurs récoltes et la structure se charge du reste* », précise la coordinatrice pendant qu'elle s'affaire à conditionner la vanille destinée à la vente.

Pendant six mois, Julie et Adiamine s'occupent jour après jour de la transformation des gousses. Mais alors quelles étapes va subir la vanille pour passer de la liane à l'assiette ? Échaudée, égouttée, étuvée, séchée, affinée... La gousse n'a pas la vie facile avant de finir dans votre cuisine.

S'il existe des productions de vanille partout à travers le monde, les terroirs se distinguent. Alors si vous aimez la vanille de Mayotte, le mieux est encore de venir la rencontrer au mois de décembre à Coconi pour connaître tous ses secrets. **(Mayotte Hebdo)**



Mayotte, territoire français ?

L'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores, se trouve à près de 8000 kms de la France. Elle bénéficie officiellement du statut de département et région d'outre-mer. Pourtant, elle cumule les mauvais records et un contentieux persiste sur son appartenance. Ces dernières années, elle a plusieurs fois occupé l'actualité. Pénurie d'eau, violences endémiques, tensions communautaires, situation sanitaire préoccupante, échec scolaire... Tous les éléments sont présents pour faire de l'île une poudrière. On peut se demander pourquoi la France s'obstine à conserver ce vestige de son empire colonial.

Les derniers de la République : Mayotte, si on la considère comme un département français, se classe à la dernière place dans bien des domaines. On y trouve le PIB/habitant le plus faible du pays, avec seulement 9 241 euros en 2018 contre 22 359 pour la Réunion et 38 900 en Seine St Denis. Selon l'INSEE, à Mayotte, la moitié de la population a un niveau inférieur à 3 140 euros par an et 80% des habitants y vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage y est de 27% en 2017. Pourtant les minima sociaux ne sont toujours pas alignés sur la France. En 2021, le RSA y est de 282 euros pour une personne seule contre 565 euros en France métropolitaine. De même le salaire minimum n'est qu'à 7,74 euros brut de l'heure contre 10,25 au niveau national. Difficile donc de sortir de la précarité, d'autant que tous les produits sont plus chers sur l'île car importés. Le gouvernement ne prévoit pourtant le rattrapage que pour...2030. L'île détient aussi le plus faible taux de réussite au baccalauréat, 71,49% en 2019 contre 88,1% au niveau national. C'est donc le territoire français le moins diplômé avec 68,5% des habitants peu ou pas diplômés contre 28,4% au niveau national.

Sur le plan sanitaire, là encore, la situation est unique. Des maladies disparues en France, comme la lèpre ou la tuberculose, circulent toujours sur l'île. Le nombre de médecins est clairement insuffisant, on en dénombre que 79,9 pour 100.000 habitants à Mayotte contre 237,7 en Lozère et 399,2 dans les Hauts de Seine [5]. L'hôpital et les dispensaires sont saturés, d'autant que Mayotte affiche des records de naissances. Difficile donc de trouver un lit ou même d'avoir un rendez-vous médical.

Revendications comoriennes La présence française dans l'Océan Indien est contestée. L'île de Tromelin est revendiquée par l'île Maurice alors que les îles Éparses (Glorieuses, Juan de Nova, Basas da India et Europa) sont-elles revendiquées par Madagascar. Ces îles sont inhabitées mais pour Mayotte, le cas est bien particulier.

Quel intérêt pour la France ? Face à l'important retard de développement de Mayotte et aux revendications de l'Union des Comores, on peut s'interroger sur la pertinence de conserver le territoire. De plus, l'île est en proie aux violences, en particulier intercommunautaires. Les Mahorais accusent les migrants des autres îles de l'archipel d'être responsables de tous les maux de l'île. Des « collectifs citoyens », ouvertement xénophobes, font pression sur les pouvoirs publics pour augmenter le nombre d'expulsions de migrants dits « clandestins ». Dans le même temps, des milices s'organisent, faisant justice elles-mêmes ou se livrant à des « décasages ». Cette pratique consiste à expulser de force et en pleine nuit, une famille considérée comme « illégale » de son logement et de détruire celui-ci. Pas étonnant donc que les résultats aux élections du parti d'extrême droite (FN puis RN) soient en progression et parmi les plus élevés de France : 27,3% au premier tour en 2017.

Pourtant, l'île a bien des atouts. Elle se trouve sur une route stratégique, indispensable au commerce mondial. Mayotte, au cœur du Canal du Mozambique occupe donc une position privilégiée. Elle abrite d'ailleurs un régiment de la légion étrangère et peut accueillir navires et avions de guerre si besoin. La France y a aussi installé un centre d'écoute qui lui permet de surveiller l'ensemble de l'Océan Indien et une bonne partie du continent africain. La région recèle aussi de nombreuses ressources, tant halieutiques qu'énergétiques. D'importants gisements gaziers y ont été découverts ces dernières années. Avec les îles Éparses, Mayotte permet à la France de contrôler l'intégralité du Canal du Mozambique et de s'affirmer comme une puissance maritime incontournable au niveau planétaire avec, rappelons-le, la deuxième plus grande Zone Économique Exclusive au monde. Vu la faiblesse des investissements français à Mayotte, cette position se paie à un moindre coût et la 6ème puissance militaire au monde ne semble pas prête de rétrocéder le territoire. Pas dans son intégralité en tout cas. La concentration des infrastructures et des activités sur Petite- Terre, qui est pourtant bien moins peuplée que Grande Terre, a en effet de quoi interroger. Le gouvernement comorien serait probablement prêt à accepter une rétrocession partielle lui permettant de s'afficher victorieux et ménageant les intérêts français. Ainsi, un terrain d'entente pourrait être trouvé et permettrait à la France de montrer qu'elle respecte le droit international.



Ewa sur la ligne Mayotte-Réunion pour Corsair avant l'heure

Faute de pilote chez Corsair, Ewa Air se positionne sur la liaison régionale vers l'autre département français de l'océan Indien. Son directeur nous avait annoncé vouloir s'installer plus durablement sur la ligne.

Dans un communiqué, la compagnie Corsair annonce ce jeudi l'affrètement d'Ewa Air pour une période limitée du 7 au 20 décembre 2021, le temps de finaliser la formation de ses pilotes. En cause, la formation spécifique demandée pour la piste courte de Mayotte.

“La prolongation de la crise et la baisse d'activité de vol au premier semestre 2021, combinées avec la saturation des moyens de formation (disponibilité des instructeurs et des simulateurs) pour les formations au sol et en vol, a provoqué un retard sur le programme de formation. La desserte de Mayotte exigeant des qualifications pilote spécifique, détenues majoritairement par les instructeurs fortement sollicités par la formation des équipages, ne sera pas en mesure d'opérer la desserte sur la période du 7 au 20 décembre. Les vols seront opérés par EWA Air, sans impact sur les réservations.”

A la suite de la crise que traverse le secteur de l'aérien, notamment sur les liaisons régionales avec Madagascar où était fortement positionné Ewa Air, nous avons joint le PDG d'Ewa Air, Ayub Ingar. Il regrettait que la destination Tanarive, la seule rouverte sur la Grande Ile, n'ait pas été autorisée depuis Mayotte, “alors qu'elle l'est depuis La Réunion et Maurice”, et rapportait qu'une partie de son personnel était toujours en activité partielle.

“Nous assurons deux vols par semaine sur Moroni (Grande Comore), et nous développons d'autres services, comme l'assistance au sol ou les reconduites à la frontière”. Ce qui l'incitait à réfléchir à d'autres stratégies :

“Nous étudions une liaison vers Maurice qui doit nous délivrer une autorisation, et une proposition de lowcost est en réflexion. Nous réfléchissons aussi à nous positionner sur la desserte de La Réunion depuis Mayotte”.

Pour se positionner, la compagnie filiale d'Air Austral aux capitaux à 49% mahorais, a repris un B737-800 d'Air Austral. Cette rampe de lancement sur la ligne est donc la bienvenue.

De son côté, Corsair prévoit d'intégrer 5 A330neo dans sa flotte entre avril 2021 et avril 2022, ce qui portera à 9 le nombre d'A330 dont 5 neo, “Plus de 50% de la flotte sera renouvelée avec des avions de dernière génération, plus respectueux de l'environnement”.

Et elle devrait disposer de 151 pilotes à fin décembre 2021. “Un programme de formation très complet a été mis en œuvre pour atteindre l'effectif cible, grâce notamment à la reconversion de pilotes 747 vers A330, l'embauche de nouveaux OPL (Officiers Pilotes de Ligne), 78 depuis l'été 2019, la promotion de Commandant de Bord, (16 déjà effectuées, 12 restent à réaliser sur les 12 prochains mois). la nomination de nouveaux instructeurs.

Les voyageurs qui ont réservé leur vol Corsair sur la période couverte par Ewa, seront “prévenus individuellement des modifications éventuelles concernant leur vol”. (Anne Perzo-Lafond)

Ile Maurice

Crise sanitaire : les médecins privés réclament un lockdown de 15 jours



29 novembre 2021



La situation dans le pays est extrêmement préoccupante. Pour casser la chaîne de transmission du Covid, un lockdown de 15 jours au moins s'impose.

C'est l'avis de la Private Medical Practitioners' Association (PMPA), qui s'alarme de la recrudescence des cas de Covid et des décès relatifs sur le territoire ces derniers jours. Dans une lettre adressée aux autorités, l'association des médecins du privé tire la sonnette d'alarme : « Il faut limiter les mouvements pour contenir la circulation du virus. »

« Que ce soit pour le personnel hospitalier qui met en danger sa sécurité et sa santé afin de sauver la vie des autres ou le public en général, il y a un sentiment d'angoisse qui règne depuis plusieurs semaines à Maurice. Il ne s'agit pas d'une psychose, car la réalité démontre que le nombre de cas est grandissant et surtout nous n'arrêtons pas d'enterrer de nombreuses victimes du Covid. Les autorités doivent réagir », explique le Dr Isshack Jowahir, vice-président de la PMPA. Il rappelle que lors de l'épidémie H1N1, alors que le gouvernement refusait la fermeture des écoles, la PMPA a su se montrer persuasive et qu'à la suite d'une lettre au Premier ministre d'alors, Navin Ramgoolam, décision a été prise pour fermer les écoles et ainsi éviter la propagation des cas de H1N1 qui a, au final, été contenue.

« Nous ne faisons pas une sortie simplement pour critiquer la gestion des autorités. C'est parce que la situation le mérite que nous disons haut et fort qu'il faut un lockdown de 15 jours », dit le Dr Isshack Jowahir. Faisant état de la situation dans le pays, avec également une hausse des consultations liées au Covid dans le privé, il souligne que c'est aussi par manque d'informations sur la situation réelle que les cas continuent d'augmenter. **« Si on continue de cacher les chiffres réels en disant, par exemple, qu'il y a une dizaine de décès alors qu'il y a eu une centaine, cela fait que les gens ne réalisent pas ce qui se passe. Il est important de dire la vérité pour qu'il y ait un sursaut »**, dit le vice-président de la PMPA.

D'ailleurs, rappelle-t-il, lors du premier confinement, c'est parce qu'au final les autorités ont été contraintes de dire la vérité sur le nombre de cas et le nombre de morts que la population s'est ressaisie et qu'il y a eu la coopération voulue qui a mené à contenir la pandémie. « Avec un langage de vérité, la population sera plus coopérante », dit-il. La PMPA souhaite aussi, entre autres mesures évoquées, un contrôle plus sévère, avec des patrouilles de police renforcées, pour traquer les personnes qui ne respectent les mesures sanitaires.

Dans le sillage, l'association des médecins du privé réclame une étroite collaboration et communication entre le privé et le public avec notamment la tenue régulière de différents comités pour plancher sur les protocoles de prise en charge du Covid-19. « Nous devons tous mettre notre énergie et nos idées ensemble pour combattre ce virus invisible qui est en train de détruire nombre de familles », dit le Dr Isshack Jowahir.

Santé publique : deux médecin français, spécialistes en réanimation, sont arrivés à Maurice



1^{er} décembre 2021



L'ambassade de France a répondu positivement à l'appel du ministère de la Santé pour faire venir un spécialiste en anesthésie-réanimation et un infirmier senior, spécialisé en services de réanimation, à Maurice.

L'équipe médicale française est déjà sur place, a révélé Kailesh Jagutpal, hier, à l'Assemblée nationale.

Rappelons que les deux experts auront pour tâche d'aider les équipes existantes, postées dans des centres de traitements dédiés à la Covid-19 dont l'hôpital ENT à Vacoas et autres hôpitaux régionaux du pays.

Ils se chargeront également de la formation des anesthésistes et des infirmiers seniors mauriciens.

Par ailleurs, il est noté que suivant une évaluation effectuée par l'équipe médicale française, des recommandations afin d'améliorer les protocoles, particulièrement en matière de services de réanimation, seront bientôt soumises aux autorités concernées.

Kailesh Jagutpal a fait comprendre que c'est la Commission de l'océan Indien (COI) qui assurera tous les frais de la mission des spécialistes à Maurice jusqu'au vendredi 3 décembre prochain.

Souveraineté : Après le Royaume-Uni, Maurice veut s'en prendre à la France

Le parlement mauricien vient de voter le Criminel Code Bill, qui vise à marquer son opposition au Royaume-Uni pour la souveraineté des Chagos. Le Premier ministre a laissé entendre qu'il comptait bien s'appuyer sur cette loi pour revendiquer ses droits sur Tromelin vis-à-vis de la France



28 novembre 2021



Vendredi dernier, le Premier ministre mauricien a envoyé un message fort à la communauté internationale et plus particulièrement au Royaume-Uni et à la France. À La Tribune de l'Assemblée nationale, Pravind Jugnauth a présenté l'objectif du Criminal Code (Amendment) Bill. Ce projet d'amendement du Code Criminel rendra illégales les estampilles, les pièces, les timbres et autres objets produits dans les pays étrangers qui mettront en cause la souveraineté de Maurice sur les Chagos.

Une loi qui fait suite à l'émission de timbres du British Indian Ocean Territory. Maurice voulant ainsi rappeler que la Cour internationale de Justice et le Tribunal des Droits de la Mer ont reconnu la souveraineté de Maurice sur l'archipel des Chagos.

"La décolonisation n'est pas complète. L'excision des Chagos du territoire de Maurice était illégale. Le Royaume-Uni n'a jusqu'ici pas reconnu que l'archipel fait partie intégrante de Maurice. D'ailleurs, l'Universal Postal Union a aussi reconnu les Chagos comme territoire de Maurice", a précisé le Premier ministre mauricien dans les colonnes de [L'Express](#). Le texte a fait consensus et a été adopté à l'unanimité.

Marquer son opposition

Par cette loi, le gouvernement mauricien veut envoyer un message fort concernant sa souveraineté. Ce projet vient s'opposer au British Indian Ocean Territory (BIOT) pour contester l'attitude britannique sur ces îles.

Mais le Royaume de Sa Majesté n'est pas le seul concerné. Lors de la deuxième lecture, Pravind Jugnauth a laissé entendre que la France allait suivre concernant la situation de Tromelin.

Union des Comores

Forum sur la coopération sino-africaine: La Chine et l'Afrique marchent main dans la main vers une nouvelle ère

30/11/2021



Kamal Gamal



La huitième conférence ministérielle du forum sur la coopération sino-africaine est ouverte le 29 novembre, à Dakar (Sénégal). Une aubaine qui permet à l'Afrique et la Chine d'échanger sur plusieurs points pour le bien-être du continent. C'est ainsi que le vaccin et le développement de l'économie des pays africains étaient au cœur des discussions. C'est d'ailleurs sur ces deux points que le président Azali Assoumani a demandé l'accompagnement de son homologue chinois Xi Jinping pour vaincre la pandémie de Covid-19.

Le président sénégalais Macky Sall a ouvert le 29 novembre dernier la huitième conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine. Et pour des raisons sanitaires, cette conférence très importante pour l'Afrique se déroulait par visioconférence. Le président de la République Populaire de Chine Xi Jinping a tout d'abord salué la forte amitié qui lie la Chine et l'Afrique qui dure depuis plusieurs années et qui ne cesse d'apporter ses fruits en Afrique même dans un moment où les relations internationales sont très limitées voire même impactée par le coronavirus.

C'est surtout dans cet aspect que le président de la République Azali Assoumani n'a pas manqué dans son discours de rappeler combien la Chine, épicentre du coronavirus est touchée par la pandémie mais qui, malgré tout, apporte avec fierté son soutien en Afrique. « Les bouleversement socioéconomiques provoqués par la Covid-19 ont montré combien nos pays sont vulnérables. Malgré la situation difficile de la Chine, elle ne cesse d'apporter son aide aux autres pays dans la lutte contre le covid-19. Et d'œuvrer et de contribuer sur le développement vert et durable », reconnaît-il.

Le chef de l'Etat comorien rappelle par la suite que grâce à l'appui de la Chine, les Comores ont pu combattre la maladie et être classés en zone vert, c'est-à-dire parmi les pays ayant maîtrisé le coronavirus. « C'est dans ce sens que je sollicite encore l'appui de la Chine dans la vaccination et sur le développement socio-économiques des états africains impactés par la terrible maladie », plaide-t-il.

Le locataire de Beit Salam compte sur l'appui de la Chine pour la mobilisation des fonds annoncés dans la conférence de Paris pour la facilitation et la mise en œuvre du plan Comores Émergent surtout dans la lutte contre trois fléaux en Afrique à savoir la pauvreté, le chômage et la pandémie. Le président sénégalais Macky Sall déclare que la Chine intervient dans plusieurs domaines en Afrique et apporte son soutien sur toute sorte de développement sur le continent. Et selon lui, la préoccupation du monde aujourd'hui est comment vaincre le coronavirus et tourner le regard vers d'autres problématiques continentales.

Adhésion des Comores à l'OMC: Les Comores et le Canada signent un Protocole sur l'achèvement des négociations bilatérales

30/11/2021



Ibnou Mohamed



© : HZX-LGOC

C'est dans le cadre de l'adhésion à l'OMC que les Comores et le Canada signent, le 26 novembre dernier, le Protocole sur l'achèvement des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés des biens et services. Cette signature a eu lieu malgré le report, pour raison de Covid-19, de la 12ème réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) 2021 qui été prévue d'avoir eu lieu du 28 novembre au 3 décembre à Genève.

Le ministre de l'économie se trouve actuellement à Genève pour prendre part à la 12ème réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) 2021 prévue d'avoir eu lieu du 28 novembre au 3 décembre. Et à cause de la Covid-19, ce rendez vous a été reporté à une date ultérieure mais cela n'empêche pas l'évolution des travaux. En dépit de ce report intervenu le 27 novembre, les Comores ont signé avec le Canada la veille, un protocole sur l'achèvement des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés des biens et services, dans le cadre de l'adhésion à l'OMC. D'après un communiqué publié dans le département des accessions de l'Organisation Mondiale du Commerce, à Genève, le vendredi 26 novembre 2021, l'ambassadeur Chouzour (Représentant Permanent des Comores auprès de l'Office des Nations-Unies et des autres Organisations Internationales à Genève) et l'Ambassadeur De Boer, (Représentant Permanent du Canada auprès de l'Office des Nations-Unies et des autres Organisations Internationales à Genève) ont signé le Protocole sur l'achèvement des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés et services, dans le cadre de l'adhésion des Comores à l'OMC.

« Les Comores sont notre priorité pour l'adhésion des PMA à l'OMC », précise le communiqué qui ajoute que les négociations avec l'Union Européenne sur le même objet sont d'ores et déjà achevées et la date de signature de l'Accord sera fixée très prochainement. Le Ministère de l'économie comorien avance que le pays va poursuivre avec les Etats-Unis les négociations. « Celles-ci sont très bien avancées et les dernières en cours ne portent plus que sur une question relative à l'audiovisuelle, commerce des services », souligne Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, tout en rappelant que les protocoles analogues ont déjà été d'ailleurs signés avec le Brésil, le Japon et le Sultanat d'Oman.

Il est à rappeler que le Président de l'Union des Comores a exprimé par deux occasions la ferme volonté politique des Comores de rejoindre le système commercial multilatéral à la directrice générale de l'OMC, lors d'un entretien téléphonique et d'une rencontre en tête à tête en marge de la COP26 à Glasgow. Et si l'Union des Comores réussit son adhésion, « elle sera le premier pays francophone à accéder à l'Organisation Mondiale du Commerce », conclut un communiqué du ministère de l'économie.

N°90

Revi

Seychelles



27 novembre 2021

Les Seychelles - une des destinations touristiques les plus sûres au monde

Les Seychelles sont un archipel touristique situé à plus de mille kilomètres de l'Afrique continentale.

Les Seychelles restent l'une des destinations les plus sûres au monde, déclare samedi un haut responsable du gouvernement.

C'est le ministre des affaires étrangères et du **tourisme**, Sylvestre Radegonde, qui a fait cette déclaration suite à des déclarations dans les médias internationaux selon lesquelles la nation insulaire a enregistré des cas de la nouvelle variante, l'omicron.

Selon la ministre de la santé des Seychelles, Mme Peggy Vidot, aucun cas de la nouvelle variante sud-africaine n'a été signalée à ce jour dans la nation insulaire.

Les Seychelles sont un archipel touristique situé à plus de mille kilomètres de l'Afrique continentale.

Samedi, le pays a restreint les déplacements en provenance de sept pays d'Afrique Austral, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Zimbabwe, où la plupart des cas ont été signalés.

Mme Radegonde a rassuré les visiteurs qui prévoient de passer leurs vacances aux Seychelles en décembre que la destination reste très sûre.

"Le pays dispose d'un système de santé moderne et robuste, assorti de mesures strictes pour contrôler toute propagation éventuelle du virus", déclare la ministre du **tourisme**, Mme Radegonde.

Ces mesures comprennent des tests PCR obligatoires avant d'entrer et de sortir du pays, ainsi que le maintien de mesures sanitaires strictes lors de leur séjour aux Seychelles.

"Lorsque nous regardons les statistiques du nombre de cas infectés, nous avons enregistré qu'une douzaine de touristes qui ont été testés positifs depuis mars de cette année, lorsque le pays a rouvert ses frontières au **tourisme**", ajoute la ministre Radegonde.

En janvier, les Seychelles ont été le premier pays africain à mener une campagne de vaccination. En octobre de cette année, plus de 80 % de la population a été vaccinée.

Au cours de la première semaine de novembre, les Seychelles ont enregistré leurs taux d'infection les plus bas avec une moyenne mobile sur sept jours de 20 cas ou moins par jour.

Ce résultat est le fruit d'une campagne de vaccination, soutenue par une troisième dose de rappel administrée à 18000 personnes à ce jour.

Depuis, l'archipel a également proposé le vaccin Pfizer aux adolescents âgés de 12 à 17 ans et a enregistré un taux de vaccination de 60 % dans cette tranche d'âge.

Entrepreneur à l'honneur



Présent en France depuis plus de 28 ans sur 3 sites (Morteau, Montbéliard, Orléans), Didier ROSTAING, Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes français reconnu et diplômé, a créé en 2006 JORAN, un cabinet de gestion comptable, sociale, juridique et fiscale pour ainsi accompagner les entreprises françaises, expatriés et retraités ayant pour projet de s'installer à Maurice.

JORAN s'affirme aujourd'hui comme étant un acteur majeur pour vous accompagner :

- Dans vos démarches et l'externalisation de votre service administratif, comptable, fiscal, et social
- Dans le suivi de vos compagnies locales (reporting, consolidation, translation de comptes français, ...)
- Dans votre implantation à l'île Maurice (fiscalité locale, relations bancaires, permis de travail, résidence, investissement, ...)

Plus récemment en 2016, Didier ROSTAING, a créé EGL – Expertise et Gestion à Madagascar, un cabinet de saisie comptable externalisée à destination de cabinets comptables et d'entrepreneurs français souhaitant bénéficier d'une comptabilité au meilleur prix par une solution innovante !

EGL grâce à son offre, son accompagnement sur-mesure et son équipe fort d'une trentaine de collaborateurs, propose ses services :

- Pour tout conseil et/ou audit lié à votre arrivée à Madagascar : fiscalité, comptabilité, structures juridiques, règles commerciales, licences spécifiques, ...
- Pour un suivi de vos compagnies locales selon la méthodologie d'un cabinet français, dans le cadre d'un reporting, d'une consolidation, d'une translation de comptes français, ...
- Pour le déploiement d'un réseau local et la mise en relation avec des prestataires authentifiés (fournisseurs, établissements bancaires, ...)

Notre connaissance spécifique des acteurs des circuits économiques entre ces deux régions en plein développement nous permet de vous proposer une intervention rapide et efficace couvrant toute relation d'affaire. Nos réseaux facilitent votre business et accélèrent, tout en les sécurisant, vos transactions commerciales et vos implantations marchés/produits. Nous mettons en relation nos clients avec les meilleurs intervenants dans les domaines concernés en toute sécurité et en toute confidentialité.



"ENTRETIEN AVEC UN ENTREPRENEUR" - 14 juillet 2021

Q1. Quel entrepreneur êtes-vous ? Qu'est-ce qui vous caractérise le plus ? Soucieux de mon indépendance professionnelle, j'adore les paris entrepreneuriaux qui m'offrent la possibilité de créer et de développer des concepts avec des partenaires nouveaux et différents.

Q2. Qu'est-ce qui vous a amené à créer ou implanter votre entreprise à l'île Maurice ? Le hasard, puisqu'avant de découvrir l'île Maurice qu'à l'époque (2006) je ne la voyais que comme une destination de farniente et c'est un client de l'époque qui m'a amené à la découvrir.

Q3. Pouvez-vous nous présenter votre activité professionnelle en quelques mots et ce que vous retirez de cette expérience d'entrepreneur à l'île Maurice ? Notre activité tourne autour de deux pôles : • L'activité d'Expert-Comptable gérant en direct et sans filtre un portefeuille de clients français (franchises, libéraux, etc.)

- L'accompagnement d'entrepreneurs français à Maurice qui retrouvent dans notre structure un modèle de fonctionnement identique à nos confrères français.

Afrique et Océan Indien

Que pensent les Africains de la Chine ?

Vingt ans après le premier forum Chine-Afrique, une enquête de l'Institut Afrobaromètre donne une idée de l'image de l'empire du Milieu sur le continent.



30 novembre 2011



Symbole de la présence chinoise en Afrique : le premier tramway réalisé en Éthiopie. Ici, les passagers font la queue le 20 septembre 2015, jour de l'inauguration à Addis-Abeba, pour embarquer.

L'année 2020 a marqué le vingtième anniversaire du Forum sur la coopération Chine-Afrique (Focac), dont le premier sommet a été organisé à Pékin en 2000. Alors que le sommet de novembre 2021 à Dakar était en préparation, les responsables chinois et africains se sont penchés sur le bilan de ces deux décennies de coopération et sur ses prochaines orientations. L'engagement croissant et multidimensionnel de la Chine avec l'Afrique a eu des effets importants, bien qu'inégaux, sur la croissance économique, la diversification économique, la création d'emplois et la connectivité en Afrique. Mais, dans le même temps, il apparaît que les relations sino-africaines sont principalement organisées par le biais des gouvernements chinois et africains, et ne tiennent pas suffisamment compte des opinions et du bien-être des populations africaines.

En 2016, l'institut de recherche panafricain Afrobaromètre (Afrobarometer) a publié sa première étude d'opinion sur ce que les Africains pensent de l'engagement de leurs gouvernements avec la Chine.

L'étude a révélé que 63 % des citoyens interrogés dans 36 pays avaient une image largement positive de la Chine. Cette popularité s'explique avant tout par les projets d'infrastructure, de développement et d'investissement mis en œuvre par la Chine en Afrique. Cependant, les perceptions d'une qualité discutable des produits chinois et de la faiblesse du nombre d'emplois créés dans ce cadre en Afrique pour les Africains avaient contribué à atténuer cette perception.

En 2019-2020, Afrobaromètre a mené une autre série d'enquêtes d'opinion africaine. Les données de 18 pays ont été recueillies directement sur le terrain à partir d'un échantillon de personnes sélectionnées au hasard dans la langue choisie par le répondant avant la pandémie de la Covid-19. Les questions de l'enquête portaient, entre autres, sur la manière dont les Africains perçoivent les prêts chinois, les remboursements de la dette et la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de la Chine pour son développement.

Les résultats préliminaires de cette enquête révèlent que (1) la majorité des Africains préfère toujours davantage le modèle de développement américain (États-Unis) au modèle chinois et que (2) l'influence de la Chine est encore largement considérée comme positive pour l'Afrique même si (3) les Africains, au courant des prêts chinois, estiment que leurs gouvernements empruntent trop.

Dans un contexte où les dirigeants africains et chinois réfléchissent aux modalités de leur coopération, ces résultats sont importants et devraient leur permettre de construire une relation tournée vers l'avenir qui refléterait mieux les opinions et les besoins des citoyens africains.

États-Unis vs Chine - Les enquêtes ont montré que les Africains préfèrent toujours le modèle de développement américain au modèle chinois. Le modèle de développement chinois repose sur une planification politique et un capitalisme de marché dirigé par l'État tandis que le modèle américain met davantage l'accent sur l'importance du marché libre. Sur les 18 pays, 32 % des enquêtés préféraient le modèle de développement américain, tandis que 23 % préféraient le modèle chinois. Dans l'ensemble, il y a peu de changements depuis 2014-2015, mais quelques revirements s'opèrent au niveau de certains pays. Au Lesotho et en Namibie, les États-Unis ont dépassé la Chine en tant que modèle de développement privilégié. Au Burkina Faso et au Botswana, la Chine est désormais préférée aux États-Unis. Les Angolais et les Éthiopiens, qui n'avaient pas été inclus dans l'enquête de 2014-2015 (publiée en 2016),

sont majoritairement partisans du modèle américain. Cependant, 57 % des Éthiopiens et 43 % des Angolais estiment que l'influence de la Chine a un impact positif sur leur pays.

Le modèle de développement chinois, dynamique et multiforme, est souvent plébiscité par les gouvernants africains. Ce modèle a cependant évolué en fonction du contexte et de la période. Les gouvernements africains doivent décider quels aspects du modèle chinois sont les plus adaptés pour leur pays, et tenir compte des limites de ce modèle.

Un examen plus approfondi des réponses des enquêtes 2014-2015 et 2019-2020 montre que dans les pays où la Chine construit des infrastructures, les perceptions sont restées stables ou sont devenues plus positives. C'est notamment le cas au Ghana, au Nigeria, en Ouganda, en Guinée et en Côte d'Ivoire.

La popularité de la Chine augmente au Sahel - Les perceptions de la Chine ont changé en mieux dans certains pays de la région du Sahel, en proie à de multiples défis politiques, sociaux et sécuritaires. Sur le plan stratégique, la Chine s'est beaucoup impliquée dans les activités de sécurité et de développement, les projets d'infrastructure liés aux nouvelles routes de la soie, et les opérations de maintien de la paix et de sécurité, notamment sous l'égide des Nations unies dans la région. Au Burkina Faso, la popularité du modèle de développement chinois a presque doublé, passant de 20 % à 39 % au cours des cinq années écoulées depuis l'enquête précédente. En Guinée, où les entreprises chinoises sont principalement impliquées dans des projets miniers, 80 % des citoyens perçoivent l'influence économique et politique de la Chine comme positive – quatre points de pourcentage de plus qu'il y a cinq ans. Dans l'ensemble, l'implication croissante de la Chine dans la région du Sahel semble avoir eu un fort impact sur les opinions des citoyens.

Impact économique et remboursement de la dette - Une majorité de citoyens africains considèrent que les activités économiques de la Chine ont « assez » ou « beaucoup » d'influence sur les économies de leur pays. Mais cette proportion est passée de 71 % en 2014-2015 à 56 % en 2019-2020 dans les 16 pays étudiés. Alors que six Africains sur dix considèrent l'influence de la Chine sur leur pays comme positive, cette perception est passée de 65 % à 60 % dans 16 pays.

Par ailleurs, les puissances régionales africaines, les organisations régionales et des Nations unies, ainsi que la Russie, sont également perçues comme des entités ayant une influence positive. L'influence de la Russie est perçue comme étant positive par 38 %. Cela pourrait être le reflet de l'engagement politique, économique et sécuritaire croissant de la Russie avec l'Afrique, ainsi que le rôle des médias russes, tels que *Russia Today* et *Sputnik*. Une étude récente sur le contenu des médias numériques en Afrique de l'Ouest francophone a montré comment le contenu numérique produit par les médias russes s'infiltrer plus rapidement dans les espaces médiatiques africains que les contenus chinois. L'enquête Afrobaromètre révèle également que moins de la moitié (48 %) des citoyens africains sont au courant des prêts chinois ou de l'aide financière octroyée par la Chine à leur pays. Parmi ceux qui ont déclaré être au courant de l'aide chinoise, plus de 77 % étaient préoccupés par le remboursement des prêts. Une majorité (58 %) estime que leurs gouvernements ont emprunté trop d'argent à la Chine.

Dans les pays qui ont reçu le plus de prêts chinois, les citoyens se sont dits préoccupés par l'endettement. Ce constat se retrouve notamment au Kenya, en Angola et en Éthiopie. Dans ces pays, respectivement 87 %, 75 % et 60 % des citoyens sont préoccupés par le fardeau de la dette.

Les enseignements à tirer - Les dernières données d'Afrobaromètre fournissent des enseignements à la fois aux analystes des relations sino-africaines et aux dirigeants africains.

Premièrement, il n'y a pas de monopole ou de duopole d'influence en Afrique. Au-delà des États-Unis et de la Chine, il existe une mosaïque d'acteurs, africains et non africains, que les citoyens considèrent comme ayant une influence politique et économique sur leur pays et son avenir. Ces acteurs comprennent les Nations unies, les puissances régionales africaines et la Russie.

Deuxièmement, les résultats de l'enquête montrent que si l'influence chinoise reste forte et positive aux yeux des citoyens africains, elle l'est dans une moindre mesure qu'il y a cinq ans. Cette baisse de popularité pourrait également être liée à la perception autour des prêts et de l'aide financière, au manque de transparence, aux discours autour du « piège de la dette » et aux allégations de mainmise sur les ressources africaines par la Chine.

Une fois que le travail de terrain aura repris, les futures enquêtes d'Afrobaromètre dans d'autres pays pourraient mettre en lumière la manière dont la pandémie et la « diplomatie du masque » de la Chine, ainsi que les reportages des médias sur les mauvais traitements infligés aux citoyens africains à Guangzhou, auront affecté les opinions publiques africaines.



Huguette Bello ouvre le conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien

Huguette Bello a ouvert le conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'océan Indien organisé ce vendredi 26 novembre 2021 au Moca, à Saint-Denis. C'était un rendez-vous important pour la présidente de la Région Réunion qui plaide pour une stratégie d'ouverture internationale et une meilleure insertion de notre île dans son environnement. Tout l'enjeu d'une coopération renforcée, c'est de favoriser le développement de La Réunion et un co-développement mutuellement avantageux avec les pays de la zone.

Ce conseil extraordinaire se tenait dans un contexte particulier où les impacts de la crise sanitaire ont largement modifié de nombreux paradigmes. La COI a justement mis en œuvre un plan de riposte régionale contre l'épidémie de Covid et envisage de poursuivre son action en ce domaine. De ces crises multidimensionnelles, les populations les plus vulnérables sont en effet toujours les premières victimes. Quand on parle de coopération, c'est à elles que les gouvernants doivent penser en premier lieu. La collectivité régionale se sent donc aujourd'hui pleinement en phase avec les valeurs et les objectifs de la COI : le rapprochement des peuples, la sécurité alimentaire, la prévention des risques naturels, la sauvegarde de l'environnement et la gestion durable des ressources halieutiques.

La Région Réunion entend agir avec le soutien de la France et de l'Union européenne et en partenariat avec les pays membres de la COI pour bâtir le co-développement régional en se fondant sur des complémentarités économiques. L'ambition affichée est de raccourcir les distances des importations, d'optimiser la connectivité numérique mais aussi aérienne et maritime et d'améliorer la connaissance de la langue commune, le français, et de nos langues régionales.

En clôture du conseil, la présidente Huguette Bello a co-signé avec Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le CIRAD et la COI un accord-cadre de coopération sur la Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien (PRERAD-OI).

La Région Réunion, partenaire engagé de la COI - Pour rappel, la COI est une organisation intergouvernementale créée en 1984 qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et la France au titre de La Réunion. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs : préservation des écosystèmes, gestion durable des ressources naturelles, sécurité maritime, entrepreneuriat, santé publique, énergies renouvelables ou encore culture.

La Région Réunion participe activement aux activités de la COI et contribue à l'amélioration de sa capacité d'expertise. Elle prend ainsi en charge un poste de chargé de mission mis à disposition du Secrétariat Général et finance aussi quatre postes de volontaires de solidarité internationale qui complètent les ressources humaines de la COI dans des domaines aussi importants que l'économie, la gestion des déchets, l'édition ou encore l'environnement et le réchauffement climatique.

La collectivité régionale intervient également sur le plan financier. En raison de son statut de région européenne ultrapériphérique, elle gère les crédits des programmes européens de coopération Interreg. Ces crédits servent à financer partiellement des projets avec un complément de financement apporté par la partie française dont la Région Réunion. Au total 229 projets ont été soutenus entre 2014 et 2021. Cette participation sera poursuivie et amplifiée : la

Région Réunion a engagé une nouvelle programmation pour la période 2021-2027 pour un montant total de plus de 62 millions d'euros.

Lors du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) qui se tenait ce vendredi 26 novembre 2021 au Moca, l'accord-cadre entre l'Université de La Réunion et la COI (commission de l'océan Indien) a été signé. L'objet de cet accord est d'encourager les coopérations dans tous les domaines (formation, recherche, mobilité...) en vue de contribuer à renforcer la compétitivité des îles de l'espace COI notamment dans les secteurs suivants : développement durable ; changement climatique ; énergies renouvelables ; sécurité alimentaire ; santé ; sciences humaines. Nous publions ici le communiqué de l'Université (Photos Université de La Réunion)

Il a pour but d'encadrer des collaborations déjà existantes dans le domaine de formation (ex : sur les métiers de l'eau avec des établissements d'enseignement supérieur malgache et mauricien) ou dans celui de la recherche et de l'innovation (ex : projet "santé, biodiversité et changements globaux", porté par l'UR en partenariat avec les grands organismes de recherche (CIRAD-IRD-CNRS-Inserm) et d'accueillir de nouveaux projets en lien avec les secteurs ciblés.

Lancement du programme de mobilité REUNION

A cette occasion, sera officiellement lancé le programme de mobilité REUNION (REGIONAL EXCHANGE UNIVERSITY INDIAN OCEAN) porté par l'Université de La Réunion et co-financé par le programme INTERREG V - océan Indien.

REUNION consiste en la mise en place d'un programme de mobilité encadrée de grande ampleur, inspiré du programme Erasmus+, au bénéfice des étudiants et des personnels des universités de l'océan Indien, que le Président de la République a appelé de ses vœux lors de sa visite à La Réunion en octobre 2019 et dont la première édition pilote 2021-22 sera parrainée par la COI en présence de Jean-Baptiste Lemoine, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, président en exercice du Conseil des ministres de la COI.

Il s'agit là du premier programme multilatéral de mobilité encadrée pour et dans la zone océan Indien. Son objectif est d'améliorer les compétences et les qualifications des étudiants et du personnel au moyen d'une meilleure mobilité entre les pays de la région océan Indien et La Réunion.

Porté par l'Université de La Réunion, dont l'expertise dans l'accueil et la gestion des programmes d'échanges internationaux a été reconnue en 2019 au niveau national par l'obtention du label "Bienvenue en France" et en 2020 par l'octroi du label ERASMUS+ bonne pratique, il s'inscrit dans le cadre de la convention signée par l'Université de La Réunion, la Région Réunion et Campus France, lui assurant ainsi une belle visibilité au-delà de la zone océan Indien.

Les pays concernés par le programme pour cette première édition sont : les Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles. Dans cette phase pilote, 75 mobilités entrantes et sortantes sont prévues au total, dont 63 mobilités étudiantes (entre 5 et 10 mois) et 22 mobilités de personnels (maximum de 14 jours).

22 étudiants ont d'ores et déjà été sélectionnés dans le cadre de la première campagne. 12 étudiants ont rejoint l'Université de La Réunion pour leurs études de master et 10 pour y effectuer leur 2ème ou 3ème année de licence. Ils percevront une indemnité de 700 euros par mois pendant leur séjour d'études (sur 10 mois maximum). Pour rappel, le nombre d'étudiants internationaux à l'Université de La Réunion a quasiment triplé en vingt ans pour arriver à plus de 900 étudiants étrangers inscrits en 2020/2021 dont les 2/3 proviennent de l'espace COI.

Ce projet d'un montant de 532 432 € est co-financé par l'Université de La Réunion et INTERREG V océan Indien.

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN

